

GESTION DES DÉCHETS VERTS

Une solution locale de gestion des déchets verts

OBJECTIFS

Permettre aux collectivités de créer un partenariat avec des agriculteurs pour traiter et composter localement les déchets verts.

PUBLIC

Collectivités à la recherche de solutions simples, locales et peu onéreuses pour gérer et traiter de faibles volumes de déchets verts.

Les +


- De multiples expériences de gestion des déchets verts par les agriculteurs.
- Une grande connaissance du tissu agricole.
- Des conseillers en développement local impliqués dans les territoires.

NOTRE SERVICE

- Réalisation d'un état des lieux des volumes de déchets verts à traiter, des solutions envisageables. Recensement des agriculteurs volontaires pour entrer dans la démarche. Identification des lieux potentiels de stockage et de compostage.
- Approche technico-économique des différentes solutions envisagées à partir des barèmes de calcul.
- Réunion de concertation avec tous les acteurs identifiés dans la démarche afin de définir les modalités de la gestion des déchets verts. Rédaction de convention de partenariat.
- Accompagnement à la promotion du dispositif auprès des futurs usagers.

Durée :

de 4 à 5 jours

DOCUMENTS REMIS

- Proposition de scénarii remis sous 15 jours.
- Compte-rendu de réunion remis sous 15 jours.
- Convention de partenariat signée par les différents partenaires du projet.

**Tarif et conditions
de vente sur
demande**

CONTACT :

Service développement local - 03 83 93 34 10
accueil@meurthe-et-moselle.chambagri.fr

Chambre d'agriculture de Meurthe-et-Moselle 5 rue de la Vologne 54520 LAXOU
Retrouvez toutes nos prestations sur le site www.meurthe-et-moselle.chambre-agriculture.fr